

ASSEMBLÉE ANNUELLE



AVIS DE CONVOCATION

Assemblée annuelle

Promutuel Chaudière-Appalaches, société mutuelle d'assurance générale, ci-après désignée « la Société », convoque ses membres-assurés à une assemblée annuelle. Cette assemblée se tiendra le :

MARDI 15 JUIN 2021 À 19 H 30

En mode virtuel uniquement

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Pour y participer, les membres-assurés doivent s'inscrire en remplissant le formulaire à cet effet au plus tard le 8 juin 2021. [Cliquez ici](#) pour accéder au formulaire d'inscription.

Il est à noter qu'une adresse courriel est nécessaire pour accéder à la plateforme virtuelle et bénéficier d'un droit de vote.

ASSEMBLÉE ANNUELLE

SIÈGES EN ÉLECTION

Siège n° 4 : Jean Roy, secteur Beauce (rééligible)

Siège n° 7 : François Caron, secteur Appalaches (rééligible)

Siège n° 9 : Nelson Lamontagne, secteur ouvert (rééligible)

Tout membre-assuré désireux de poser sa candidature doit transmettre à line.castonguay@promutuel.ca, au plus tard le dixième (10^e) jour avant l'assemblée, soit le 5 juin 2021 à 16 h, le bulletin de mise en candidature et les déclarations d'intérêts et d'éligibilité ainsi qu'un curriculum vitae. Il peut se procurer ces documents auprès du secrétaire à la même adresse courriel. Passé ce délai, aucune candidature ne sera acceptée.

En conformité avec le règlement intérieur commun des sociétés mutuelles, tout membre peut se faire représenter par une autre personne en déposant électroniquement auprès du secrétaire de la Société, au plus tard le 13 juin 2021 à 19 h 30, un formulaire de procuration dûment rempli, disponible auprès du secrétaire. Dans le cas d'une personne morale, elle doit joindre au formulaire de procuration une copie de la résolution de son conseil d'administration désignant son représentant. Un procureur ou un représentant ne peut représenter qu'un seul membre.